



### LE MOT DU MAIRE

Cette année, les mois de mai et juin sont électoraux. Je tiens à féliciter les Cruci-Falgardiennes et Falgardiens pour leur esprit civique. En effet, pour le second tour des élections présidentielles, le taux de participation a été de 75,68% en Haute-Garonne et de 81,10% à Lacroix-Falgarde. Ont obtenu : E. Macron : 886 ; M. Le Pen : 187. Je félicite aussi notre « aînée » qui à 103 ans a déposé son bulletin dans l'urne.

Du changement au service administratif de la Mairie. Deux de nos agents, Marie Hardouin qui occupait le poste comptabilité et Sandrine Monna chargée de l'urbanisme vont nous quitter pour rejoindre la Mairie de Toulouse. J'ai particulièrement apprécié leur application, leur compétence et leur conscience professionnelle. C'est toujours difficile de se séparer de ses collaborateurs sur qui on peut compter. Je les remercie du travail accompli pour notre commune et j'espère sincèrement à toutes les deux un bon déroulement de carrière. Bienvenue à leurs remplaçantes, Valérie Rougé-Biga et Alexiane Mesnard qui, je n'en doute pas, s'intégreront dans leur nouvelle tâche ouvrant ainsi le début d'une fructueuse collaboration.

Dans cette gazette vous trouverez aussi des nouvelles de notre pont en fer. Je ne me résous pas à voir disparaître ce patrimoine exceptionnel ; nous ne baissons pas les bras, les actions pour sa sauvegarde continuent.

Le budget municipal vous est aussi présenté, je remercie élus et agents qui ont travaillé à son élaboration.

Enfin, le stationnement des véhicules en dehors des emplacements réservés chemin de Castelviel est gênant. Gênant pour la sortie des véhicules des résidents, le passage du camion de collecte des ordures ménagère et le véhicule venant retirer les boues sèches à la station d'épuration. Il est voire dangereux à proximité de l'intersection de l'Avenue des Pyrénées. Je compte sur le civisme de chacun pour utiliser les emplacements prévus et faire cesser cette gêne. Ce civisme évitera de prendre un arrêté et de mettre cette voie en stationnement interdit. Merci de votre compréhension.

Les grandes vacances approchant, je vous souhaite à toutes et à tous de passer un excellent été.

*Michel Chalié*

### Dans notre commune :

Vote du Budget 2017  
Urbanisme : on fait le point  
Aux Urnes citoyens  
Le Pont en fer  
SDAN : Schéma Départemental d'Aménagement Numérique  
Hommage à Pascal Leboul  
Lutte contre les cambriolages  
Opération tranquillité vacances

### Action sociale et solidarité

CCAS : Centre Communal d'Action Sociale

### Environnement :

Les 10 bons réflexes pour se promener dans la Réserve  
Coin nature à l'école  
Lutter contre le frelon asiatique  
Prairies fleuries : chapitre 3

### La vie des Associations :

Lacroix O Parfum ; Le Chat libre ; Centre Commercial ; Confluent LSP ; Zique et Plume ; Etre son Tao ; Foyer Rural ; Les Amis de la Gleysette ; Aïkido ; Pétanque ; VTT Coteaux 31 ; Ephémère Guinguette ; Karaté

### Infos de la médiathèque :

La Médi@thèque Numérique  
Spectacle pour enfants  
Horaires d'été de la médiathèque

### Infos du secrétariat :

Horaires d'été de la Mairie  
Fermeture du bureau de Poste  
Permanences d'avocats  
Fauchage communal  
Règles de bon voisinage  
Site internet de la commune  
Prochaine parution

MAIRIE DE LACROIX-FALGARDE

Tel : 05.61.76.24.95

Fax : 05.61.76.71.57

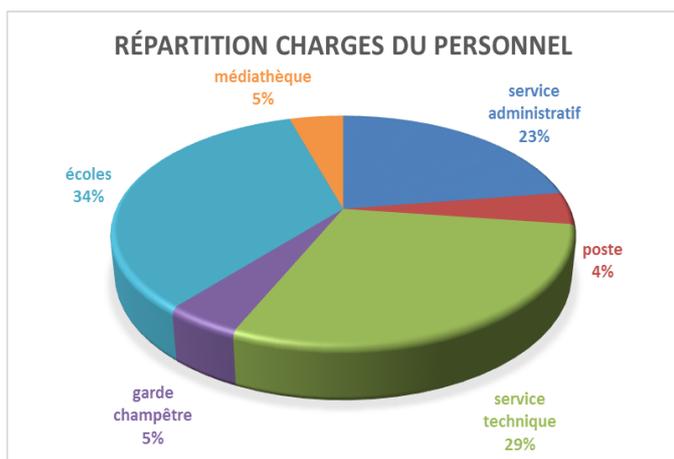
mairielacroix.falgarde@wanadoo.fr

www.lacroixfalgarde.fr

### VOTE DU BUDGET 2017

Lors de la séance du conseil municipal du 4 avril, ont été œuvrés et votés le compte administratif de 2016 et le budget prévisionnel 2017 de la commune. Cette année, comme l'année dernière, le budget de la commune est tout d'abord marqué par une baisse des dotations globales de l'état et de l'intercommunalité d'environ 26k€ (qui s'ajoute aux 46k€ de baisse de dotation en 2016). Autre fait marquant de cette année, la commune a récupéré des recettes exceptionnelles à hauteur de 52k€ euros (arriérés de paiement panneaux photovoltaïques, centre de loisirs et voirie). Ces recettes exceptionnelles et le contrôle des dépenses de fonctionnement et d'investissement ont ainsi permis de dégager un excédent de fonctionnement de 258k€ pour l'année 2016 (déficit de -25 k€ en 2015). Hors recette exceptionnelle, cet excédent se monte à 206k€.

**Dépenses de fonctionnement - Charges de personnel.** L'année 2016 a été marquée par une baisse sensible des charges de fonctionnement liées au personnel. Ces charges s'élèvent à 767k€ réalisés en 2016 contre 780k€ en 2015 soit une baisse de 1.7%. Cette diminution est en particulier la conséquence d'une diminution d'équivalent temps plein, ETP (23 ETP en 2015 dont 2 contrats aidés et 22 ETP en 2016 dont 3 contrats aidés). Cette diminution compense la hausse naturelle des salaires. Ci-dessous est représentée la répartition des charges du personnel sur les différents services sur l'année 2016.



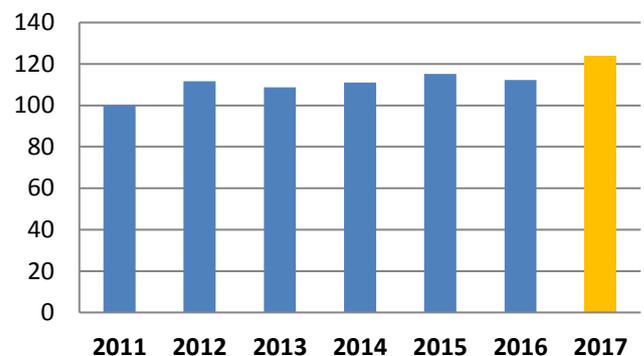
Pour 2017, les charges de personnel sont provisionnées à 840k€.

Cette hausse significative est la conséquence de 3 facteurs. En premier lieu, une loi en vigueur au premier janvier 2017 induit une revalorisation globale des salaires des fonctionnaires. Cette revalorisation représente un coût de 45k€ pour la commune. A noter que pour 2017 le nombre d'ETP est de 21 dont 3 contrats aidés. A ceci s'ajoutent l'embauche de 4 agents recenseurs ayant œuvré sur la commune en ce début d'année, le remplacement d'un agent en congé longue

maladie et l'augmentation du point d'indice des fonctionnaires. Une somme supplémentaire de 25k€ a été provisionnée pour l'éventuelle reprise de l'emploi d'un agent du SIVURS (syndicat en charge de la cantine scolaire sur la commune). En effet suite à la dissolution de ce syndicat (effectif en fin d'année scolaire), il est demandé aux communes adhérentes d'intégrer son personnel au cas où le SICOVAL ne voterait pas la reprise du SIVURS. Cette reprise par le SICOVAL devrait être cependant finalisée dès juin et cette somme ne devrait donc pas être engagée.

L'évolution de ces charges sur les 7 dernières années est donnée ci-dessous.

### Evolution des charges du personnel (base 100 en 2011)



**Dépenses de fonctionnement - Subventions aux associations.** Les associations sont une chance pour notre commune qui en compte une trentaine. Elles sont essentielles à la vie de notre commune. Leur budget a été élaboré, comme l'année dernière, en prenant en compte les contraintes budgétaires, tout en essayant de préserver leur capacité financière. Une baisse de dotation a ainsi été actée pour les associations possédant une trésorerie importante au regard de leurs frais de fonctionnement annuels. Certaines associations ont également vu leur dotation diminuée car la mairie engage par ailleurs d'importants travaux les concernant (arrosage du ramier pour le club de foot par exemple) ou car la continuité de leur structure n'est pas encore assurée (foyer rural). Ainsi le budget consacré aux associations sera cette année de 32k€ (comme en 2016) dont 8k€ en provision. Un effort particulier sera cette année engagé pour les accompagner dans la mutualisation de moyens permettant ainsi de diminuer leurs frais de fonctionnement. De plus la mairie continuera, comme par le passé, à prendre en charge une large partie des frais (terrains, chauffages, éclairage, électricité, arrosage, entretien, nettoyage) nécessaires à leur bon fonctionnement.

Ces subventions en nature se sont élevées à 15k€ euros en 2016.

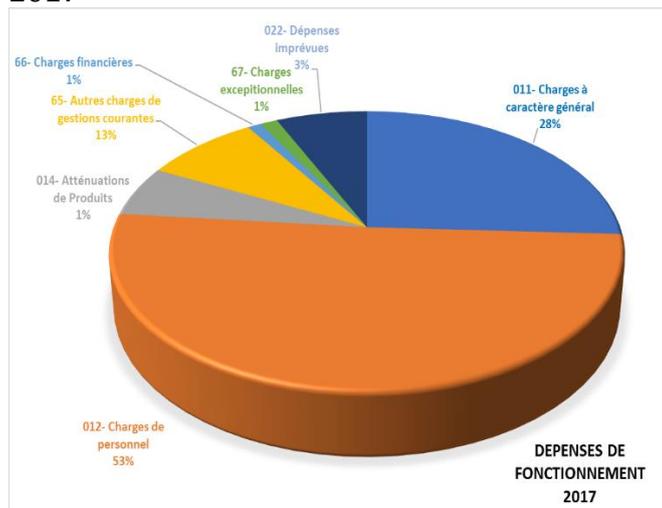
**Les dépenses d'investissement** de la commune concernent l'amélioration, la rénovation et l'entretien des bâtiments, l'acquisition de matériel pour les écoles, le service technique de la mairie, les travaux divers entrepris et le remboursement des emprunts bancaires pour les besoins de la commune. En 2016, ces investissements ont été fortement limités pour permettre le rétablissement des finances de la commune. Ils ont principalement concerné la rénovation de trottoirs entre le centre commercial et l'école, l'aménagement autour du centre commercial (aménagement pérenne aux pieds des arbres, panneau d'affichage électronique etc.), le chantier d'élagage route de la Gleyzette, la remise aux normes électriques de bâtiments publics, la réfection de l'appartement des écoles et la réparation des chauffages des écoles et du dojo/médiathèque. En 2017, les dépenses d'investissement seront en hausse significative. Ainsi 345k€ d'investissements réels seront engagés dès cette année.

Ils se concentreront autour de différents projets :

- rénovation des menuiseries de l'école (200k€),
- extension du cimetière (25,3k€),
- équipement adapté pour les personnes handicapées (25k€),
- aire de jeu Labastide (11,7k€),
- sécurisation des écoles (11,5k€),
- aménagement ramier (arrosage terrain de foot, éclairage, signalisation) : 26k€,
- informatisation de l'école (6,3k€),
- accès au numérique haut débit-SDAN (6k€).

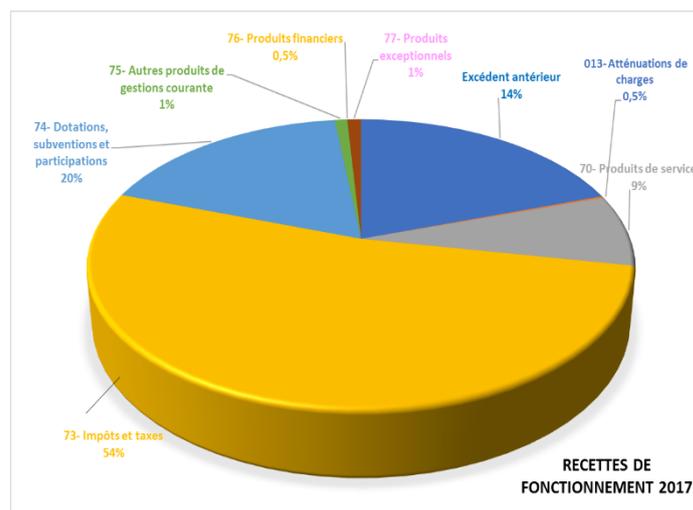
84k€ sont également consacrés au remboursement des emprunts en cours.

### Les dépenses prévues dans le cadre du budget 2017



**Dépenses de fonctionnement** : Ces dépenses concernent essentiellement l'entretien des bâtiments, rues, trottoirs, routes et espaces communaux, le salaire des employés municipaux, les subventions aux associations et les frais divers des élus locaux. Les contingents concernent les contributions obligatoires de la commune au fonctionnement de différents services publics (Police, service d'incendie, aide sociale du département)

**Recettes de fonctionnement – Budget 2017.** Sans recette nulle dépense possible, et cette année ces recettes sont marquées par la diminution sensible des dotations de l'état et de l'intercommunalité. Pour la commune, ces dotations représentent 232k€ soit une diminution d'environ 26k€ par rapport à 2016 (qui se cumulent à une baisse de 46k€ en 2015). A ces baisses de dotation viennent s'ajouter, la refacturation aux communes par le SICOVAL de certains services qui étaient alors entièrement pris en charge par celui-ci : urbanisme (instruction des permis de construire, élaboration PLU, etc.), prêt de matériel, etc. Ces refacturations génèrent pour la commune un surcoût de 40k€ environ. Pour compenser ces diminutions de recettes, nous sommes amenés à relever les taux de la taxe foncière et de la taxe d'habitation de 3% pour l'année 2017 (Taxe d'habitation : 14.45% en 2017 contre 14,03% en 2016, Taxe Foncière Bâtie : 16.07 % en 2017 contre 15,60% en 2016). Cela correspond à une hausse annuelle de 15€ en moyenne par habitant sur l'ensemble des taxes des ménages. Cette hausse équivalente à celle de l'année précédente devrait générer des recettes à hauteur de 30k€ pour la commune.



### Recettes de fonctionnement – Ecole

Lors du précédent budget 2016 les tarifs des différents services de l'école (garderie, cantine, temps d'activité périscolaire TAP) avaient été inchangés. Pour le budget 2017, certaines hausses de tarifs ont été votées en conseil municipal :

- Pour pallier les difficultés de circulation rencontrées le mercredi midi, la mairie a décidé de mettre en place un service de garderie de 12h à 12h20. Ce nouveau service induit un surcoût de 1,8k€ pour la mairie. Afin de compenser en partie ce surcoût, une augmentation du tarif garderie de 8% a été votée (33.92€ en 2016 à 36.62€ en 2017 soit +2.70€ pour un enfant sur une période de deux mois). Le restant en charge de ce service garderie pour la commune s'élèvera à 10 % du coût global qui est de 28,5k€.

- Pas d'augmentation pour le service de TAP
- Une augmentation de 2% du service cantine a été votée (3.39€ en 2016 contre 3.45€ en 2017 en

maternelle, et 3.49€ en 2016 à 3.55€ en 2017 élémentaire). Le restant en charge de ce service cantine pour la commune s'élèvera à 30 % du coût global (123,3k€). Attention ces tarifs sont encore susceptibles d'évoluer en fonction de la reprise du service SIVURS par le SICOVAL.

## **URBANISME : ON FAIT LE POINT**

### **Quel règlement depuis le 27 mars dernier ?**

Le Plan d'Occupation des Sols (POS) de Lacroix-Falgarde est caduc depuis cette date comme décidé par la loi ALUR du 26 mars 2014. En l'absence de Plan Local d'Urbanisme (PLU), l'urbanisme de la commune est régulé aujourd'hui par le règlement national d'urbanisme (RNU). Nous avons prescrit l'élaboration du PLU au début de notre mandat. Cependant, cette procédure prenant en moyenne 3 ans, le passage au RNU était inévitable, le délai était trop court pour les communes comme la nôtre qui n'avaient pas lancé la procédure avant la promulgation de la loi ALUR. En cela, la commune était retardataire puisque l'outil PLU, qui mettait fin aux révisions ou aux modifications de POS de circonstance sans réflexion globale, existe depuis la loi SRU de fin 2000.

### **Pourquoi le passage au RNU ne modifiera pas notre environnement ?**

Le RNU donne des règles relatives à la localisation et à la desserte des constructions, à l'implantation et au volume des constructions et à l'aspect extérieur des constructions ce qui permet de conserver un cadre réglementaire. Cependant, il ne nous permet pas de contrôler pleinement les zones à construire et les projets. Pour prévenir tout problème, nous avons, suite à la réunion publique, débattu et validé l'étape du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) lors du conseil municipal du 9 mars 2017. Clef de voûte du PLU, ce document définit les grandes lignes du projet communal tout en respectant les documents supra-communaux. Fort du PADD et comme le permet la loi, en cas de dépôts de permis de construire qui iraient à l'encontre de ce projet, nous justifierons d'un sursis à statuer d'une durée maximale de 2 ans. La décision de délivrance ou de refus de ces permis sera prise suite à l'approbation du PLU en 2018. Les frais engendrés par l'instruction des sursis à statuer ont été provisionnés dans le budget.

## **Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) : les grandes lignes**

La présentation publique du PADD de notre commune qui s'est déroulée le 24 février dernier a permis de dégager les grandes lignes du futur PLU de notre commune :

Ce document fixe un objectif de 130 logements à l'horizon 2025 sur l'ensemble de notre commune. Cet accroissement est dans la continuité de l'évolution observée au cours de 2 dernières décennies. Ce chiffre permet de garder une fréquentation stable de l'école dans le temps et de respecter les objectifs qui nous sont fixés par le Programme Local de l'Habitat (PLH), document établi par le Sicoval. Ces créations de logements seront réparties :

- Pour 50 logements, par densification des zones déjà construites, par division de parcelle suivant la volonté des propriétaires tel que requis par la loi ALUR. La densification répondra à un règlement d'aménagement proche de l'ancien POS. Elle sera plus forte au centre bourg (cercle orange et blanc, quartier de Castelviel).
- Pour 80 logements, par extension sur 3 zones situées autour du hameau du Cossignol, le long de la RD 24 (en orange sur le schéma), zones déjà identifiées dans l'ancien POS mais dont l'aménagement avait été retardé en partie pour des raisons liées à l'assainissement. Cette localisation est en accord avec les directives du Schéma de Cohérence territoriale (SCoT), document supra-communal qui définit les zones d'aménagement et les densités pour chaque commune de l'agglomération toulousaine. Le choix de cette zone est en particulier guidé par la proximité du centre du village. Ce développement permettra de mettre en place sur cette zone un réseau de déplacement doux vers le village et les infrastructures sportives et culturelles en lien avec le centre scolaire attenant.

Le choix du type de développement de ces zones se fera en concertation entre les élus, les résidents et les propriétaires (voir ci-dessous).

Pour les aménagements post 2025, une zone en continuité des zones à construire (indiquée par les flèches orange) et au-dessus du hameau du Cossignol, est pressentie pour les extensions futures toujours en accord avec le SCoT. Leur ouverture à la construction n'est pas prévue dans le PLU en cours d'élaboration. Cela demandera une modification motivée du PLU, et

sous condition que les objectifs du PLU en cours soient atteints.



(Extrait du PADD de la commune à consulter à l'adresse suivante : [http://www.lacroixfalgarde.fr/images/PLU/PADD-Lacroix-Falgarde\\_mars-2017v4.pdf](http://www.lacroixfalgarde.fr/images/PLU/PADD-Lacroix-Falgarde_mars-2017v4.pdf))

### PLU : que fait-on en ce moment ?

Les paramètres du PLU sont différents de ceux de l'ancien POS. Avec la loi ALUR, le coefficient d'occupation des sols (COS) ainsi que la possibilité de fixer une superficie minimale pour les terrains constructibles ont été supprimés dans les règlements de PLU. Un travail est donc mené pour encadrer la densification et assurer la qualité des formes urbaines et des paysages en combinant les règles de hauteurs, de gabarits, d'emprise au sol et d'implantation par rapport aux limites séparatives.

Nous travaillons également sur les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) qui exposent la manière dont la collectivité souhaite aménager les futurs quartiers de son territoire. Ces OAP ont pour but d'orienter l'aménagement futur et l'urbanisation progressive du territoire selon les principes directeurs définis dans ce document et nous avons pour cela contacté les propriétaires et les riverains afin de les inclure dans cette réflexion. Quatre ateliers animés par les élus sont en cours pour : la zone du Cossignol, la zone de densification de Castelviel, la zone de la Pounte et le transport.

Pour un rendez-vous avec l'élue point de contact, s'adresser à la mairie.

### PLU : les prochaines étapes ?

- Réunion personnes publiques associées : septembre 2017
- Arrêt du projet de PLU : fin 2017.
- Enquête publique : fin premier trimestre 2018
- Approbation : milieu d'année 2018



(Extrait de la procédure PLU. La procédure complète est affichée en mairie)

### Que faut-il craindre ?

En tout état de cause, ce développement et les délais afférents seront intimement liés à la mise à niveau de notre réseau d'assainissement (régulièrement retardé depuis une dizaine d'années) et de notre réseau routier (pour éviter de futurs engorgements). Cet accroissement sensible mais limité de la population, d'environ 300 équivalents habitants lors de la première phase d'ici à 2025, nous permettra de conserver le caractère rural de notre village, tout en assurant la pérennité de notre groupe scolaire. Il permettra en outre, en dégagant des marges de manœuvre financières, de limiter les hausses de fiscalité, hausses devenues nécessaires du fait des baisses globales de dotation (*voir la section budget*).

Ce développement doit se voir avant tout comme une chance pour tous les résidents actuels d'aménager notre commune dans une perspective de développement durable. Cela passe par exemple par le développement de nouveaux axes de déplacement doux au cœur de notre commune ou par le redéploiement de certains aménagements culturels et sportifs qui font cruellement défaut à notre centre scolaire. La finalisation du PLU est donc pour nous le moment de saisir l'opportunité d'écrire ensemble l'histoire commune de notre village et nous vous invitons donc à continuer de participer à la concertation et aux réunions publiques prévues tout au long de cette année.

## AUX URNES CITOYENS

Le 15 mars 2017, la Mairie de Lacroix-Falgarde organisait une cérémonie de citoyenneté pour la remise des cartes d'électeurs aux jeunes gens ayant atteint l'âge de 18 ans entre le 1<sup>er</sup> mars 2016 et le 28 février 2017.

Cette année ce sont 50 jeunes électeurs qui se sont inscrits sur les listes électorales de la commune.

Monsieur le Maire, ses adjointes et des membres du conseil municipal ont reçu ces nouveaux inscrits dans la salle d'honneur de la Mairie.

Avant de remettre les cartes d'électeur, Michel Chalié a rappelé les droits et les devoirs de chaque citoyen. Il a souligné combien il était important de participer à la vie démocratique française et européenne. L'année 2017 était en cela extraordinaire pour les nouveaux électeurs, puisqu'ils avaient l'occasion de prendre part au vote pour l'élection du Président de la République dès cette année.

Il a bien voulu partager le souvenir qu'il avait de « sa première fois » ; lui aussi avait reçu sa première carte d'électeur une année d'élection présidentielle où fut élu Georges Pompidou ; « cela marque » a-t-il indiqué. (*ndrl : l'âge de la majorité était à 21 ans jusqu'en 1974*).

Après la remise individuelle des cartes d'électeurs accompagnées du Livret du Citoyen, une sympathique collation a clôturé la cérémonie.

Le 23 avril 2017, nos jeunes électeurs ont pu exprimer leur droit de vote tout comme leurs aînés. Comme traditionnellement à Lacroix-Falgarde, la participation a été très importante puisqu'elle a été de 87,5 % (1309 votants pour 1416 inscrits).

Nous souhaitons aussi par ce petit article, saluer notre aînée, Madame Carmen Guerreiro. En effet Carmen qui fêtera ses 103 ans le 16 juillet 2017 n'a pas dérogé à son devoir de citoyenne. Après avoir voté, c'est avec plaisir qu'elle s'est prêtée au jeu des photos souvenirs. Bravo Carmen, vous êtes un magnifique exemple !



*Carmen Guerreiro ; le 23 avril 2017, accompagnée de son fils et entourée de Michel Chalié et Guilhem Peyre*

## LE PONT EN FER

Le 16 mars 2017, j'ai été reçu à l'Hôtel du Département par Monsieur Christian Sans, Vice-président chargé de la Voirie, des Infrastructures et Réseaux.

Un nouveau chiffrage des travaux a été fait par une entreprise spécialisée dans la rénovation des ouvrages d'art métallique pour la restauration du pont avec transformation de l'ouvrage en passerelle piétons/cycles. Ce devis est moins élevé que le premier mais encore trop lourd pour la commune (environ 200000 euros déduction faite des 10% de subvention de Total/Fondation du Patrimoine).

Avec le Maire de Pinsaguel, nous avons évoqué l'utilité du pont pour la Réserve Naturelle Régionale et l'intérêt que portent les deux communes sur les déplacements doux (avec le collège, le lycée et la gare de Pins-Justaret). Nous avons aussi confirmé **notre engagement et notre volonté de voir notre pont restauré.**

### Deux points sont à travailler :

#### **1/L'aspect financier avec recherche de subvention :**

La fondation du Patrimoine /Total participerait jusqu'à 10% si le dossier est accepté. Des demandes de subvention seront faites à la Région dans le cadre de la RNR et à l'Europe avec des fonds prévus pour la préservation architecturale et les déplacements doux. Le financement avec des souscriptions participatives est aussi envisagé.

#### **2/L'engagement à des circulations douces de part et d'autre des deux rives :**

Par contre, la Communauté d'Agglomération du Muretain n'est pour l'instant pas très pressée pour participer à cette rénovation. Surtout que suite à la fusion des intercommunalités, elle n'a pas décidé la reprise des compétences et la définition des intérêts communautaires.

Enfin le Conseil Départemental afin de continuer de travailler sur ce projet veut être certain de notre engagement et de notre volonté pour la restauration du pont ce que nous avons confirmé avec Monsieur le Maire de Pinsaguel.

Une autre réunion aura lieu au mois de juin et des comités de travail vont se réunir afin de préparer les dossiers de demande de subvention au plus vite.

*Michel Chalié*

## **SDAN : SCHÉMA DÉPARTEMENTAL D'AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE**

Une réunion organisée au SICOVAL le 20 mars 2017 a permis de montrer l'état d'avancement du projet d'aménagement numérique sur notre territoire. L'objectif de ce projet est de permettre à l'horizon 2031 à l'ensemble de la population française d'avoir accès au très haut débit principalement via la fibre. Ces travaux s'articuleront en trois phases, la phase 1 ayant pour objectif de raccorder 70% de la population (échéance 2021).

Concernant le territoire du SICOVAL et **plus particulièrement notre commune, peu de nouveautés par rapport à l'article de la dernière gazette. En résumé, nous ne sommes pas, a priori, éligibles dans les travaux de raccordement de la première phase, comme la plupart des communes n'étant pas dans l'axe Ramonville-Baziège.** La solution retenue pour notre commune est dans l'immédiat l'utilisation de la 4G. Elle permettra dans la plupart des zones une augmentation substantielle des débits. Les antennes devraient être installées d'ici 2018.

Côté fibre optique, nous avons néanmoins des raisons d'être plutôt optimistes pour le court-moyen terme. Le Sicoval et le Département sont actuellement en négociation avec les opérateurs chargés du déploiement des fibres lors de la première phase. Lors de ces négociations, il est demandé aux opérateurs, à enveloppe budgétaire constante, de voir dans quelles mesures ils pourraient étendre la zone de déploiement.

Lors des premières négociations, du fait de son attractivité économique pour les opérateurs, la commune de Lacroix se trouverait pour certains opérateurs dans cette zone de déploiement étendue de la fibre et ce dès la phase 1 c'est à dire à l'horizon 2021.

Mais rien n'est encore acté, les négociations courant sur toute cette année avant le choix définitif des opérateurs. Plus de nouvelle en fin d'année. En attendant, nous reliaerons activement auprès du Département le désir de nombre d'entre nous de voir un déploiement rapide de la fibre sur notre commune.

## **HOMMAGE À PASCAL LÉBOUL**

Au mois de février, Pascal Le Boul nous a quittés. Fervent de théâtre, il avait pour notre plaisir interprété plusieurs personnages sur les « planches du Foyer Rural ».

Notre compatriote Bernard Cannac lui aussi comédien amateur et passionné de la scène, lui rend hommage dans cette gazette.

*Pascal,*

*Dans ce pays de cocagne, qui sent bon la castagne,  
Tu avais ton commerce, au Centre Verte Campagne.*

*Chaque jour tu donnais de la joie et puis ta bonne  
humeur,*

*Mais tu voulais surtout partager tes moments de  
bonheur.*

*Sur le coin de tes lèvres se lisait ton éternel sourire,  
Qui en disait si long ...mais sans jamais rien dire.*

*Tes yeux pétillants de malice et de bonté,*

*Brillaient tel un miroir sur ceux qui t'entouraient.*

*Ta passion théâtrale, tu savais en parler,*

*Tu voulais à chaque pièce, nous la faire partager,*

*On venait très nombreux, applaudir, encourager,*

*Le comédien brillant, que certains découvraient.*

*Ta santé se dégrade. Tu n'as rien vu venir,*

*Et ton secret espoir, était de vite guérir.*

*Tu as mené ce combat contre la maladie,*

*Avec de si bons mots et belles réparties.*

*La douleur est un cri, qui vient de l'intérieur,*

*Et tu lui faisais face, lui disant... "même pas peur"!*

*Mais c'est quand même pour toi "Lacroix" et la  
bannière,*

*Et tu préfères partir, au royaume de Saint Pierre.*

*Pour toi ce long voyage, vers le paradis blanc,*

*Est une délivrance, un clin d'œil rayonnant.*

*D'une écriture légère, à "la plume dorée",*

*On lit la dernière page avec sérénité,*

*Du dernier chapitre du roman de ta vie,*

*Consacré à tes proches, et à tous tes amis.*

*Dans nos cœurs aujourd'hui, débordants d'émotion,*

*Se mêlent, peine, tristesse, et incompréhension,*

*Pascal nous n'aurons plus la chance de te revoir,*

*Ton souvenir restera toujours, gravé dans nos  
mémoires.*

*Salut L'artiste,*

*Salut l'ami.*

*Bernard Cannac*

## LUTTE CONTRE LES CAMBRIOLAGES



### « ÇA N'ARRIVE PAS QU'AUX AUTRES, AYEZ LES BONS REFLEXES ! »

- Fermez la porte à double tour, même lorsque vous êtes chez vous. Soyez vigilant sur tous les accès, ne laissez pas une clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée.
- Avant de laisser quelqu'un pénétrer dans votre domicile, assurez-vous de son identité en utilisant l'interphone, le judas ou l'entrebâilleur de porte.
- En cas de doute, même si des cartes professionnelles vous sont présentées, appelez le service ou la société dont vos interlocuteurs se réclament.
- Ne laissez pas vos clés sous le paillason, dans la boîte à lettre, dans un pot de fleur, confiez-les plutôt à une personne de confiance.

Signalez à la brigade de gendarmerie de CASTANET ou RAMONVILLE, tout fait suspect pouvant laisser présager la préparation ou la commission d'un cambriolage.

## OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

La gendarmerie nationale en général, la communauté de brigades de CASTANET TOLOSAN / RAMONVILLE à l'effectif de 35 militaires, veille sur les logements laissés vides pour les vacances.

### Que devez-vous faire ?

Avant de partir, vous devez signaler à la brigade de gendarmerie de votre domicile (composer le 17 ou présentez-vous à l'accueil pour remplir un formulaire), votre départ en vacances. Pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, afin de dissuader tout individu de tenter de cambrioler votre domicile.

### Adresses utiles :

Gendarmerie de CASTANET TOLOSAN – 7 boulevard des Genêts – tel : le 17 ou 05.34.66.69.80

Gendarmerie de RAMONVILLE ST-AGNE – 1 rue Charles Baudelaire – tel : le 17 ou 05.61.75.00.17

## ACTION SOCIALE ET SOLIDARITÉ

### CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Tout au long de l'année, le CCAS continue ses actions auprès des personnes sous condition de ressources :

- Aide aux demandes de dossiers présentés par la Maison Commune de la Solidarité du Département.
- Tous les samedis matin, distribution alimentaire des divers produits qui nous sont donnés gracieusement par les commerçants et maraichers de la commune.
- Aide à la cantine, au centre de loisirs, aux cotisations des activités culturelles et sportives. Pour la garderie, dès la rentrée scolaire prochaine, une aide dans les mêmes conditions a été votée à l'unanimité en réunion CCAS.



- Pour compenser le manque de club du 3<sup>ème</sup> âge, le CCAS propose un repas partagé tous les derniers jeudis du mois. Un premier repas partagé s'est fait le 29 mars dans la salle Ugo Sadaca avec 14 personnes contentes de pouvoir se retrouver. Les repas sont préparés par le SIVURS, et servis par les volontaires du CCAS au prix de 6€. L'après-midi se termine par des jeux de société, promenade ou libre. Le prochain repas partagé sera le 30 juin, il vous suffit de vous inscrire à l'accueil de la Mairie avant le 15 juin.

A partir de septembre si vous souhaitez nous rejoindre, les repas partagés seront le dernier jeudi du mois sauf vacances scolaires.

### LES 10 BONS RÉFLEXES POUR SE PROMENER DANS LA RÉSERVE

Avec l'arrivée des beaux jours, il est bon de rappeler les **10 bons réflexes** à avoir pour profiter pleinement des richesses de notre **Réserve Naturelle Régionale** :

- Prenons connaissance du règlement de la Réserve et respectons la signalisation,
- Restons sur les chemins et sentiers balisés,
- Rempportons nos déchets,
- N'allumons ni feu ni barbecue,
- Évitions les prises de risque, restons sur les berges et pas dans l'eau,
- Gardons nos chiens sous contrôle, en laisse ou sur le sentier près de soi,
- Ne dérangeons pas les animaux sauvages, ni dégradons la végétation,
- Ne campons pas en milieu naturel ou sur les aires d'accueil,
- Respectons la tranquillité des lieux,
- Partageons l'espace et respectons les autres usagers.

En adoptant des gestes écoresponsables, vous devenez acteurs pour préserver durablement les patrimoines naturels et paysagers de la Réserve Naturelle. A partir de juin, 5 écocardes, volontaires en service civique, arpenteront les sentiers de la Réserve afin d'informer et de sensibiliser le public, faire de la prévention et assurer une veille du territoire.

### COIN NATURE À L'ÉCOLE

Le projet de plantations à l'école maternelle poursuit son chemin. À l'automne, les enfants ont assisté avec beaucoup d'intérêt à la plantation de deux nouvelles essences, le chêne rouge d'Amérique et le liquidambar, choisies pour leur beau feuillage qui devient rouge flamboyant après l'été.

Durant l'hiver, ils ont appris avec leur professeur d'école dans les différentes classes, le cycle de vie des arbres. Ce printemps, c'est avec un grand plaisir qu'ils retrouvent Damien Favrot, responsable technique des espaces verts, venant leur expliquer avec beaucoup de pédagogie, la croissance et la naissance des nouvelles feuilles.



Fabienne Ceytte, directrice de l'école maternelle, souhaite poursuivre cet apprentissage autour de la nature, qui passionnent les enfants, permettant de leur enseigner avec ses collègues Sandra GRECO et

Jean-François LENOIR, aussi bien les connaissances que la responsabilité et le respect pour les différentes espèces vivantes. Elle a la volonté d'installer un "coin nature" dans la cour de récréation, encouragé par une subvention de l'état, dont le dossier a été préparé et transmis par Jean-Daniel Marty. Il s'agira par exemple, d'installer un hôtel à insectes et de réaliser de nouvelles plantations.

### LUTTER CONTRE LE FRELON ASIATIQUE



Le Sicoval n'intervient pas chez les particuliers mais offre des conseils pour lutter contre le frelon asiatique.

Pour s'en prémunir, le Sicoval a réalisé un guide pratique sur ces espèces nuisibles que vous pouvez retrouver sur son site :

<http://www.sicoval.fr/fr/mon-logement/especes-nuisibles.html?search-keywords=frelon>

## PRAIRIES FLEURIES : CHAPITRE 3

Enfin ! ... Elles sont là, avec leurs belles couleurs qui ensoleillent ce printemps capricieux.



Après une tentative décevante l'été dernier, nous avons persévéré et réensemencé cet automne avec de nouveaux mélanges de variétés. Les plus prolifères se trouvent sur la place du foyer rural et à l'école, avec pas moins de 24 variétés dont des annuelles et bisannuelles : Adonides, Alysses, Mufliers, Soucis, Belles de jour, Œillets du poète, Lins, Centaurées, Giroflées, Coquelicots, Myosotis, Pieds d'alouette, Pâquerettes... mais aussi des vivaces : Anthémis, Arabettes, Campanules, Lotiers, Juliennes des jardins, Lins vivaces, Lupins, Œillets vivaces, Pavots.

Vous retrouverez aussi des bandes de prairies fleuries devant la résidence des Meneaux le long de l'avenue des Pyrénées, avec des variétés choisies pour leur exposition à l'ombre.

Ces graminées et fleurs sauvages permettent la naissance d'espaces multicolores bucoliques qui égalaient le village en totale adéquation avec nos préoccupations de ne plus utiliser de pesticides, de requérir peu d'arrosage et d'entretien tout en apportant un décor harmonieux, saisonnier, qui participent à l'équilibre écologique et à la biodiversité.



## LA VIE DES ASSOCIATIONS

**L'association LACROIX O PARFUM** a organisé tout au long de l'année des concours de belote, des concours de rami et des tournois de tarot. Nous terminerons la saison avec notre repas de fin d'année le dimanche 25 juin à midi suivi de notre après-midi « cartes », vous aurez le choix entre belote, rami et tarot. Les personnes seules ou en équipes seront les bienvenues.

Pour notre dernière sortie de l'année, nous vous proposons de découvrir ou de revisiter la ville de Cordes, nous vous avons organisé une journée de visite, avec petit train, découverte du musée des arts du sucre et du chocolat, visite du jardin des paradis sans oublier le déjeuner au cœur de la cité.

Nous vous remercions de votre participation aux différentes activités cartes, sortie théâtre, loto... et nous vous souhaitons de bonnes vacances !

Nous vous donnons rendez-vous à la journée des associations le samedi 9 septembre où nous vous

communiquerons notre programme pour la saison 2017-2018, soirées cartes, sorties culturelles, sans oublier notre loto.

Vous pouvez nous joindre par mail [lacroixoparfum31@gmail.com](mailto:lacroixoparfum31@gmail.com) ou par téléphone Mme MAZUR Dominique, notre présidente, au 06.76.77.12.09.

**L'association de protection animale des chats libres de Lacroix-Falgarde** a pour mission la stérilisation des chats errants et abandonnés de la commune.

Nous apportons aussi assistance et conseil aux particuliers. Merci de nous signaler les chats abandonnés, une nasse de trappage est à votre disposition.

Contact par mail : [mitoune.michele@orange.fr](mailto:mitoune.michele@orange.fr)

**Le Centre Commercial fête ses 30 ans** du 20 au 25 juin 2017. A cette occasion, l'Association Verte Campagne organise de nombreuses animations :

- une tombola avec des lots à gagner chaque jour
- une soirée gourmande le vendredi 23 juin
- des animations gratuites pour les enfants
- un apéritif avec animation musicale le dimanche 25 juin pour clôturer ces 5 jours de fête avec tirage au sort des gagnants de la Tombola.

Nous vous espérons tous nombreux, pour partager avec nous, ces moments de convivialité.

Le **Confluent LSP** est prêt à vous accueillir dès la saison prochaine qui débutera en septembre 2017. Pour les inscriptions, elles pourront se faire lors du forum des associations qui se déroulera le 9 septembre 2017 ou alors avant si vous le souhaitez en contactant au 05-61-76-73-44 Jérôme SWIETONIOWSKI, président du club. Les enfants sont accueillis à partir de l'âge de 5 ans (nés en 2012). Le club forme et possède toutes les catégories d'âge, de 5 ans jusqu'aux vétérans.



Dernière ligne droite pour les ateliers de l'association **Zique et Plume** ! Après un flashmob festif et joyeux à la boulangerie-pâtisserie de Mr Catusse à Lacroix-Falgarde dimanche 14 mai (dans le cadre du festival « Itinérance » ) et une manifestation musicale au vernissage de N.Bonnefis le 19 mai ( à l'accessoire-Tlse) les ateliers de chants du monde et les ateliers d'improvisations vocales vous donnent 3 rendez-vous :

- le 11 juin pour un concert partagé avec la chorale Caracole ( vers 17h à confirmer dans l'église de Goyrans )
- le 21 juin pour la fête de la musique à l'auberge du grain de sel à Goyrans (entre 18h45 et 20h30...)
- le 2 juillet dans le cadre du festival « Au fil de l'eau » l'après-midi au bord de l'Ariège à Lacroix-Falgarde

Pour avoir des infos sur les ateliers et les stages (deux stages sont prévus fin mai et mi-août)

Contactez Isabelle Berlioz au 06 63 66 76 43 courriel : [ziqueplume@gmail.com](mailto:ziqueplume@gmail.com)

<https://www.facebook.com/profile.php?id=100000061122634>

RDV à la rentrée pour de nouvelles aventures !

Dans le cadre des journées nationales du Qi Gong durant tout le mois de juin, l'association **ETRE SON TAO** ouvre gratuitement les portes de tous ses cours aux personnes désireuses de découvrir ce bel art énergétique.

Venez essayer une ou plusieurs séances !

Et le 10 juin de 10h à 18h rejoignez-nous à l'université Paul Sabatier de Toulouse : un collectif d'enseignants proposera des ateliers et démonstrations de Qi Gong. En savoir plus : [www.etresontao.com](http://www.etresontao.com) - [etresontao@gmail.com](mailto:etresontao@gmail.com)



**Ne manquez pas les prochaines dates importantes !**

- Audition musicale le 8 juin 2017
- Exposition dessin/peinture samedi 17 juin 2017
- Gala de danse samedi 24 juin 2017
- Theatre dimanche 25 juin 2017
- Assemblée Générale Extraordinaire lundi 26 juin 2017

Comme vous le savez, le bureau du Foyer Rural a changé au mois de février.

Faire vivre une association comme la nôtre en étant des mamans, bénévoles, en activité, est un investissement mais également de très bons moments partagés. **Pour continuer sereinement, nous aurons besoin d'être plus nombreux, alors engagez-vous au bureau avec nous, venez participer à notre AG le 26 juin !**

Sachez que nous réfléchissons déjà au planning de la rentrée et à proposer de nouvelles activités : Country, Danse de salon, Danse africaine, Ragga, Reggaeton, Dance-Hall, Jazz, Atelier photo/vidéo, autres arts plastiques etc... **Soyez force de proposition !**

Faites-nous connaître vos envies par mail : [frlf31120@orange.fr](mailto:frlf31120@orange.fr) ou directement au bureau du secrétariat **les mardi et jeudi de 8h30-12h et 13h30-17h30.**

Retrouvez nous sur notre Page Facebook et Site Web : <http://www.frlf-lacroixfalgarde.com/>

**Les Amis de la Gleysette** organisent **le 2 juillet prochain**, toute la journée, de 10h à 19h, « **la fête : les arts au fil de l'eau** », aux Ramiers, sur les bords de l'Ariège. Cette manifestation sera l'occasion, pour de nombreux artistes, d'exposer leurs œuvres en peinture, sculpture, photographie, céramique ...

Des animations variées seront proposées aux adultes et aux enfants. Il y aura de la musique, de la poésie, du théâtre ...

**Réservez votre journée, nous vous attendons nombreux. Et nous vous invitons à un apéritif, vers 12h, en compagnie des artistes exposants.**



**L'Aïkido** est un art martial traditionnel, sans compétition, pour tous, à partir de 13 ans, au dojo municipal de Lacroix-Falgarde

L'Aïkido est la synthèse des techniques japonaises ancestrales de combat à mains nues, au sabre et à la lance.

C'est une activité qui procure le bien-être, la détente et l'épanouissement personnel.

Jours et horaires :

lundi : 19 h à 20 h 30

vendredi : 19 h à 21h

Inscriptions : possible toute l'année lors des cours

Professeur :

- diplômé d'état, 2ème degré, 6ème dan
- Cadre technique national
- + enseignants 3ème et 4ème dan, diplômé(e)s d'Etat

Renseignements :

06 95 31 77 45

aikidolacroixfalgarde.wordpress.com/

**Le club de Pétanque** de Lacroix-Falgarde pense déjà au Nouvel An et se propose d'organiser un réveillon dansant, ouvert à tous, dans la salle du foyer rural.

Pour permettre de mettre sur pied et offrir une fête de qualité à un prix raisonnable, le club remercie les personnes désirant s'amuser le 31 décembre au village de se faire connaître au 05 61 76 33 68 (ou 06 62 06 33 68) ou par mail à l'adresse suivante : [petanque.lacroix@gmail.com](mailto:petanque.lacroix@gmail.com).



L'association **VTT Coteaux 31** vous propose de venir partager une passion du VTT avec le plus grand nombre, en fédérant une activité sportive pour tous. Le club propose

plusieurs sorties hebdomadaires tous niveaux, le week-end ou en semaine.

VTT Coteaux 31 dispose également d'une école de VTT avec des cours et des stages pour enfants et adultes, le tout encadré par des moniteurs Brevet d'Etat.

Enfin, un festival de VTT, le Festibike, a eu lieu sur le site du Ramier les 22 et 23 avril 2017 avec de nombreuses animations, initiations, démonstrations et compétitions et nous tenons à remercier la Mairie et le Service Technique pour la réalisation de cet événement.

Plus d'infos sur les horaires, dates et tarifs des cours et stages sur le site : <http://www.vttcoteaux31.fr/>

À partir du 2 juin, **l'Ephémère Guinguette** reprendra ses quartiers d'été sur le Ramier de Lacroix-Falgarde. Toute notre équipe se fait une joie de démarrer cette 6ème édition, avec ses surprises musicales, ses lampions et le plaisir partagé d'être ensemble, le temps d'une danse, d'un repas, d'un verre ...

Elle est ouverte les vendredis de 17h à minuit, les samedis de midi à minuit, et les dimanches de midi à 22h. Chaque jour d'ouverture offre un univers musical singulier. Nous nous réjouissons d'accueillir tous ces artistes dans notre honorable espace enchanteur et verdoyant.

La guinguette ouvrira également le 21 juin pour la fête de la musique et sera présente à l'occasion de la manifestation des *Artistes au fil de l'eau* qui aura lieu le 2 juillet sur le site du Ramier avec de belles propositions à suivre sur le site des Amis de la Gleysette : <http://lagleysette.free.fr/cariboost1/>

Notre programmation est visible sur notre blog : <http://www.lephemereguinguette.com/>

Ouverture du 2 juin au 16 juillet / Reprise du 18 août au 2 septembre.

Quelques nouvelles du **Karaté** à Lacroix-Falgarde. Le mercredi 8 mars 2017 a eu lieu un entraînement de masse réunissant les pratiquants des clubs shotokai toulousains. Cet entraînement dirigé par Denis Le Goff professeur à Lacroix-Falgarde assisté de Philippe Courchia professeur à Deymes et de Georges Landa professeur de l'ETAM



à Toulouse, a permis à chacun, dans une ambiance studieuse et sympathique, d'approfondir sa pratique. Le thème de ce regroupement pour les ceintures noires était l'anticipation. Cette réunion s'est terminée par un casse-croute bien mérité.

Prochain entraînement de masse à Ondes le 5 juin 2017.

Le stage de Sérignan de 15 jours sur la plage se déroulera du 9 au 23 juillet 2017.

Pour tous ceux qui le désirent, venez faire une séance d'essai. Vous êtes les bienvenus.

**LIEU:** dojo, route de Falgarde (à côté des tennis)

### **KARATE ADO-ADULTES:**

Le mercredi de 19h15 à 21h

Le samedi de 15h à 16h30

### **TAICHI:**

Le mercredi de 18h15 à 19h15

Le samedi de 16h30 à 17h30

### **IAI :**

Le samedi de 14h à 15h

**N'hésitez pas à vous renseigner : Mr LE GOFF CN 5ème DAN au 06.82.66.53.70**

## **Association L GARDE LA FORME**

### **Section Enfants :**

Portes ouvertes le mois de juin sur les 4 cours proposés :

- gym parent /bb 9mois à 3 ans le mardi 9h-9h45
- gym enfants 3-5ans les lundis et mercredis 17h-18h
- gym enfants 6-12 ans le mercredi 16h-17h

Possibilité de faire 2 séances d'essai gratuites.  
Ouverture des pré inscriptions.

### **Section Marche Nordique :**

Séance de découverte **Marche Nordique et BUNGY PUMP**

Samedi 10 ou 17 juin au niveau du Ramier à Lacroix-Falgarde.

Veuillez contacter l'animatrice pour vous inscrire.  
Séance payante avec prêt des bâtons. Places limitées.

### **Le BUNGY PUMP : nouvelle discipline**

Discipline qui arrive de Suède, variante de la marche nordique, elle se pratique avec des bâtons. Dynamique, elle intègre un système de pompe dotée d'une résistance...Idéal pour ceux qui cherchent à concilier renforcement musculaire et nature !

Accessible à tous les publics

**Melle LAVIT Audrey**

**0619397573 ou lgardelaforme31mail.com**



L'organisation des Olympiades début juin au Ramier donne une dernière occasion de partage parents-enfants sur le thème du sport avec l'association Granhota que nous remercions. N'oublions pas les associations que nous avons voulu associer et soutenir cette année : Oscar's Angel (don reversé avec les fonds récoltés lors des olympiades) et l'Étoile de Martin (vente de gâteaux à verte campagne le 17 juin).

Nous convions tous les parents avec leurs enfants à la fête de l'école pour clôturer en beauté cet exercice 2016-2017. Une communication suivra pour vous inviter à participer à ce moment de convivialité et réserver votre repas (le 30 juin).

Un grand merci aux membres de l'**APE** dont l'investissement a été sans faille ! Une équipe avec une chouette ambiance qui ne demande qu'à accueillir de nouveaux membres, alors rejoignez-nous ! Les actions que nous menons ont pu permettre entre autres la participation des enfants de l'élémentaire à un spectacle de conte africain et au séjour des petits de la maternelle à la montagne à Aspet.

Un GRAND MERCI à tous!

## CLASSE DÉCOUVERTE POUR L'ÉCOLE MATERNELLE À ASPET DANS LES PYRÉNÉES



Du mercredi 17 au vendredi 19 mai, les 73 élèves de l'école maternelle, âgés de 3 à 6 ans, sont partis en classe découverte à Aspet dans les Pyrénées, au Centre Le Bois

Perché. Sur place des animateurs ont rejoint l'équipe enseignante pour proposer aux enfants des activités très variées autour du thème « Forêts et prairies ». Ils ont pu découvrir comment faire de la peinture à partir d'éléments naturels comme la carotte, le chou-rouge, la terre ; comment réaliser des œuvres artistiques à partir des éléments que l'on trouve dans la nature. Ils ont réalisé des herbiers et des abris à insectes. Les élèves ont découvert la forêt et la nature en faisant appel à leurs 5 sens au cours de balades sensorielles et ils sont partis sur les traces des animaux de la forêt en découvrant notamment le village des blaireaux. Ce séjour a été parfaitement bien organisé et s'est très bien déroulé. Tous les enfants ont été enchantés et ravis de cette sortie à la montagne (les parents aussi !). Merci à toute l'équipe enseignante ainsi qu'aux trois ATSEM et parents accompagnateurs pour l'organisation sans faille de ce séjour et toute l'énergie déployée pour que tout se passe parfaitement bien !



*L'équipe enseignante tient à remercier Monsieur le Maire et l'ensemble du Conseil municipal pour avoir participé au financement de cette classe découverte en prenant en charge le coût du transport en car jusqu'au centre. Les enseignants remercient sincèrement les ATSEM de l'école Patricia, Carine et Christelle pour les avoir accompagnés pendant ces 3 jours, ainsi que les parents d'élèves-accompagnateurs : Angelica, Patricia, Manuel, Céline, Jérôme, Isabelle, Séverine, Sabine, Laëtitia, Coralie, Elise et Maxime. L'Association des Parents d'Elèves a également participé au financement de cette classe découverte en organisant une tombola et un concert qui ont permis de réduire le coût de ce séjour pour les familles : un grand merci. Enfin, les enseignants de l'école remercient les familles de l'école qui leur ont accordé leur confiance et les ont soutenus dans ce projet.*

## INFOS DE LA MÉDIATHÈQUE

### La Médi@thèque Numérique

L'inscription à la médiathèque permet aux adhérents un accès à la Médi@thèque Numérique. En plus des documents empruntables sur place, vous pouvez consulter depuis votre tablette, smartphone ou ordinateur les collections du catalogue numérique. La Médi@thèque Numérique vous propose 2 films et 4 magazines dans le mois auxquels s'ajoute un accès illimité à des livres, bandes-dessinées, courts-métrages, des jeux éducatifs pour les plus jeunes, des auto-formations en bureautique, langues, soutien scolaire... Pour plus d'informations rendez-vous dans votre médiathèque !

### Spectacle pour enfants

Samedi 10 juin à 10h30, Jérémy Philippeau propose « A l'ombre du Baobab », un spectacle de contes africains pour les enfants dès 6 ans.

L'entrée est gratuite mais les places étant limitées, vous pouvez réserver au 05 61 76 85 74 ou [mediatheque@lacroixfalgarde.fr](mailto:mediatheque@lacroixfalgarde.fr).

### Horaires d'ouverture cet été

Du 10 juillet au 26 août la médiathèque sera ouverte le lundi et le mercredi de 10h à 12h et le samedi de 10h30 à 12h30.

### *Horaires d'été de la Mairie*

Du 10 juillet au 26 août inclus, les horaires de la mairie seront les suivants :

- fermé le lundi
  - Le mardi de 10h à 12h
  - Le mercredi de 14h30 à 17h30
  - Du jeudi au samedi de 9h à 12h
- 

### *Fermeture du bureau de Poste*

Pour mettre les locaux en accessibilité handicapé et aux normes électriques, **votre bureau de Poste sera fermé du lundi 31 juillet au lundi 21 août inclus**. Les retraits de recommandés et colis seront à faire à la Banque Postale principale, rue de la Poste, 31120 Portet-sur-Garonne.

Merci de votre compréhension.

---

### *Permanences d'avocats*

Vous pouvez bénéficier gratuitement d'une consultation d'avocat dans tous les domaines du droit : famille, travail, logement, consommation...

Ces permanences ont lieu de 14h30 à 16h30 un vendredi par mois à la Mairie.

Pour bénéficier de cette consultation, vous devez prendre un rendez-vous à la Mairie.

Vous pouvez connaître les dates des permanences en vous connectant au site internet de la commune <http://www.lacroixfalgarde.fr/nos-partenaires> au titre « Accès au droit » (permanence gratuite).

---

### *Fauchage communal*

Les prochaines dates de fauchage pour les routes communales sont définies comme suit :

- 2ème passage : du 13 au 17 juillet ;
- 3ème passage : du 30 septembre au 2 octobre.

### *Règles de bon voisinage*

L'heure est à l'entretien des jardins et des tontes régulières. Cette pratique n'est pas sans inconvénient tel le bruit et autres nuisances.

Afin de réduire ces désagréments au strict nécessaire, l'arrêté préfectoral du 5 juin 1990 prévoit que :

« Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques (...) ne peuvent être effectués que :

- **les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30,**
- **les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,**
- **les dimanches et jours fériés de 10h à 12h et de 16h à 18h.**

Dans le même ordre d'idée, un arrêté municipal du 14 juin 2002, stipule que les **feux de jardins** sont interdits les mercredis, dimanches et jours fériés ainsi que dans la période comprise entre le 1er juillet et le 30 septembre. Les autres jours, ils sont autorisés de 8h à 11h.

Merci à l'ensemble des Cruci-falgardiens concernés de bien vouloir en tenir compte.

---

### *Site internet de la commune*

Le site internet est opérationnel. Vous pouvez y retrouver les annonces d'événements qui courent sur la commune, les Gazettes, les Brèves, les procès verbaux des conseils municipaux...

[www.lacroixfalgarde.fr](http://www.lacroixfalgarde.fr)

---

### *Prochaine parution*

La prochaine gazette sera entièrement dédiée aux associations de la commune et devrait paraître fin août, juste avant le forum des associations du 9 septembre.

## AGENDA

QUAND ?	QUOI ?	OÙ ?	Renseignements
<b>JUIN</b>			
<b>Du 02 juin au 16 juillet 2017</b>	6 <sup>ème</sup> saison de l'Ephémère Guinguette	Ramier	Ephémère Guinguette <a href="http://www.lephemereguinguette.com/">http://www.lephemereguinguette.com/</a>
<b>Jeudi 8 juin 2017</b>	Audition Musicale	Foyer Rural	Foyer Rural 05.61.76.27.57
<b>Samedi 10 juin 2017 à 10h30</b>	Spectacle pour enfants « A l'Ombre du Baobab »	Médiathèque	Médiathèque 05.61.76.85.74
<b>Samedi 10 et Dimanche 11 juin 2017</b>	Exposition d'aquarelles de Jeanne Andraud et François Delepoulle	La Gleysette	Les Amis de la Gleysette 05.61.76.45.36
<b>Dimanche 11 juin 2017</b>	Elections législatives	Foyer Rural	Mairie 05.61.76.24.95
<b>Samedi 17 juin 2017</b>	Exposition de dessins et peintures	A déterminer	Foyer Rural 05.61.76.27.57
<b>Dimanche 18 juin 2017</b>	Elections législatives	Foyer Rural	Mairie 05.61.76.24.95
<b>Du 20 au 25 juin 2017</b>	Fête des 30 ans du Centre Commercial	Verte Campagne	Centre Commercial
<b>Mercredi 21 juin 2017</b>	Fête de la musique	Ramier	Ephémère Guinguette <a href="http://www.lephemereguinguette.com/">http://www.lephemereguinguette.com/</a>
<b>Samedi 24 juin 2017</b>	Gala de danse	Foyer Rural	Foyer Rural 05.61.76.27.57
<b>Dimanche 25 juin 2017</b>	Théâtre	Foyer Rural	Foyer Rural 05.61.76.27.57
<b>Lundi 26 juin 2017</b>	Assemblée Générale Extraordinaire	Foyer Rural	Foyer Rural 05.61.76.27.57
<b>Vendredi 30 juin 2017</b>	Fête de l'école	Ecoles	APE ape.cossignol@free.fr
<b>JUILLET</b>			
<b>Dimanche 2 juillet 2017</b>	Au fil de l'eau- Fête des Arts	Ramier	Les Amis de la Gleysette 05.61.76.45.36
<b>AOÛT-SEPTEMBRE</b>			
<b>Du 18 août au 02 septembre 2017</b>	6 <sup>ème</sup> saison de l'Ephémère Guinguette	Ramier	Ephémère Guinguette <a href="http://www.lephemereguinguette.com/">http://www.lephemereguinguette.com/</a>
<b>Samedi 9 septembre 2017</b>	Forum des associations	Halle du Ramier	Mairie 05.61.76.24.95

